

# HAUTES ALPES

LE MAG #75

Juillet // Septembre 2024

*Actualités* / p. 8

Pacte local des solidarités : de nouveaux moyens pour lutter contre les inégalités

*Entretien* / p. 20

Cyprien Sarrazin

*Hauts Talents* / p. 22

Union départementale des donneurs de sang

**DOSSIER**

**Assises de l'eau**  
*le Département  
passe à l'action*



Hautes-Alpes  
le département



9 avril

Une délégation d'élus haut-alpins, composée du sénateur Jean-Michel Arnaud, de Marcel Cannat, vice-président du Département chargé des routes et du président Jean-Marie Bernard, rencontre le ministre des transports, Patrice Vergriete. Il s'agit d'évoquer les aménagements routiers nécessaires à la bonne organisation des Jeux olympiques de 2030.



24 avril

Les Hautes-Alpes accueillent - à Serre Chevalier, Briançon et Montgenèvre - Karl Stoss, le président de la commission pour le futur hôte des Jeux Olympiques d'hiver du CIO, accompagné des membres de la commission, ainsi que de David Lappartient, le président du CNOSF et de Renaud Muselier, le président de notre Région, qui porte la candidature des Alpes françaises.



1er juin

La montagne en partage, à la convergence de l'hiver et de l'été. C'est au Dévoluy que se sont retrouvés les « Rouges » représentés par leur président, Éric Brèche, l'association Mountain riders et le Tour de France, représenté par son directeur, Christian Prudhomme, pour une opération de ramassage des restes de l'hiver sur les pistes.

C'est sur un été olympique que s'ouvre ce nouveau numéro du magazine départemental. Olympique avec Paris 2024 et tout ce que les Jeux impliquent pour notre territoire, notamment l'accueil de stages de préparation dans nos Centres de préparation de Montgenèvre (VTT), Briançon (escalade) et L'Argentière-la-Bessée (canoë-kayak). Et olympique puisque avec l'ouverture des Jeux, sera rendue la réponse du Comité international olympique sur l'hôte des Jeux olympiques d'hiver de 2030. À la clef, une opportunité exceptionnelle pour l'avenir des Hautes-Alpes et leur aménagement des décennies à venir. Un été exceptionnel encore avec les étapes du Tour de France. Un premier tour de chauffe est prévu dans le Briançonnais, la vallée de la Guisane et le col du Galibier, le 2 juillet. Cette étape alpine est une première aussi tôt dans le parcours du Tour. Puis, nous aurons tous rendez-vous à compter du 17 juillet pour l'arrivée

historique à SuperDévoluy, suivie des départs de Gap (18 juillet) et d'Embrun (19 juillet). Une belle manière de mettre en valeur les atouts de notre département, notamment le lac de Serre-Ponçon, à l'honneur de la 18<sup>e</sup> étape. Cet été sera encore celui de la préparation de l'avenir. Avec des travaux nécessaires, par exemple la reconstruction de la galerie de la Marionnaise, dans la montée au col du Lautaret. Le Département investit plus de 20 millions d'euros pour sécuriser cet ouvrage d'art et pérenniser la desserte des Hautes-Alpes depuis Grenoble. Voilà certainement là l'une des premières étapes de l'aménagement que nous pouvons souhaiter, afin d'approcher sereinement et dignement les futures échéances. Dès la fin de ce mois de juillet, notre candidature à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 2030 nous échappera –un peu– pour devenir la candidature de la France. Et l'on ne peut que s'en réjouir.

ÉDITO



Jean-Marie Bernard  
Président du Département

4

Plein cadre

Outdoormix Festival : 10 ans de frissons

6

Événement

La nouvelle face des sommets haut-alpins



8

Actualités

Pacte local des solidarités

Tour de France : une édition d'exception

JO : les centres de préparation font le plein d'athlètes

Collèges : un été sous le signe des travaux

Un « Club Face » dans les Hautes-Alpes

La Marionnaise débute sa métamorphose

Archives départementales : le déménagement du siècle

12

En travaux

13

Dossier

Assises de l'eau : le Département passe à l'action

20

Entretien

Cyprien Sarrazin

22

Hauts talents

Union départementale des donneurs de sang

Le refuge du col du Noyer



24

À vos côtés

Mobicoop

Urgences : à chaque situation, son numéro

26

Cantons

Veynes

28

Tout à loisirs

Un été de spectacles et de patrimoine

30

Causes communes

Publication éditée par le Département des Hautes-Alpes

Service communication :

Tél. 04 92 40 38 00  
Hôtel du Département, place Saint-Arnoux, CS 66005, 05008 GAP Cedex

Directeur de la publication :

Jean-Marie Bernard

Photographies : Services du Département, sauf mention contraire

Rédaction, conception graphique, mise en page : Agence Oyopi - Digne-les-Bains  
Tél. 04 84 25 14 48

Impression : Imprimerie IPS, Reyrieux

Diffusion : La Poste

Tirage : 67 000 exemplaires

ISSN : 2553-3002 et 2553-8586

Imprimé sur papier PEFC



À la une : Photo © iStock François Roux

OUTDOORMIX FESTIVAL

# 10 ANS *de frissons*

Les meilleurs slackliners et autres riders mondiaux se sont à nouveau donné rendez-vous au plan d'eau d'Embrun, en mai dernier, pour participer à la 10<sup>e</sup> édition de l'Outdoormix Spring festival. Cocktail original et détonant, cet événement ouvert à tous met à la fois à l'honneur les sports outdoor et la musique, via une série de concerts. De quoi donner des émotions fortes à un public chaque année plus nombreux. Ils étaient au total plus de 130 000 spectateurs à s'être déplacés pour contempler leurs performances.



© Nicolas Vigieron



## RÉAMÉNAGEMENT

# LA NOUVELLE FACE *des sommets haut-alpins*

*Les travaux au col du Noyer ont été achevés à la fin du mois de juin.*

**L'opération « Grands Cols », qui vise à revaloriser sept de ces sites emblématiques des Hautes-Alpes, avance à grands pas. Les travaux sont désormais terminés aux cols du Noyer et d'Izoard. Ils se poursuivent pour le col du Lautaret et le col Agnel.**

Ce début d'été marque la fin des travaux aux cols du Noyer et d'Izoard, après respectivement un et deux ans de chantier réalisés dans le cadre de l'opération « Grands Cols ». Le Département s'est fixé depuis 2019 l'objectif de mieux accueillir les visiteurs sur ces sites exceptionnels, tout en préservant leur cadre et leur biodiversité. Sept cols mythiques du territoire sont concernés : Agnel, Galibier, Granon, Izoard, Lautaret, Noyer et Vars.

La démarche vise à les réaménager avec leurs abords, de façon cohérente et harmonieuse, et à installer une signalétique, du mobilier et des matériaux identiques, sans pour autant dupliquer un seul et même modèle. La reconfiguration est au contraire propre aux besoins et aux spécificités de chacun des cols. Débutés en mai 2022, avec des phases d'interruption pendant les périodes estivales et hivernales, les travaux au col d'Izoard ont permis la création

de 40 places de stationnement automobile en retrait du sommet et d'une trentaine pour les motos et les vélos. Les cheminements piétons ont été redessinés, délimités par des potelets pour guider la déambulation des visiteurs.

### Renaturer des espaces dégradés

Ainsi, la végétation pourra reprendre ses droits au fil du temps, d'autant plus que les sols ont été réensemencés afin de

de l'ancienne carrière. Une zone de stationnement pour voitures et deux-roues a été créée et les sentiers de randonnée ont été redessinés. De nouveaux itinéraires ont été imaginés, notamment un parcours d'environ 30 minutes mettant en valeur les sols polygonaux, spécificité patrimoniale relativement rare en France, voire dans le monde. Des toilettes sèches ont également été installées. Le montant total des travaux s'est élevé à 750 000 euros, pris en charge par le Département, la Région et l'État.

### Un nouveau bâtiment au col du Lautaret

Ces deux chantiers sont désormais bouclés. C'est aussi le cas du col de Vars depuis 2022. Les travaux ont été ici menés par la commune éponyme avec le soutien financier du Département. Le chantier du Lautaret entre dans sa troisième année de travaux et se poursuit. L'année 2024 va être marquée par la démolition du bâtiment technique du Département. Il sera remplacé par une autre construction s'intégrant mieux dans le paysage, qui

comprendra une salle hors-sac, des toilettes et des locaux techniques. Sont également prévus la poursuite du pavage autour du Café de la ferme ainsi que la réalisation des zones de stationnement. Concernant le col Agnel, qui a déjà connu une première série de réaménagements entre 2015 et 2017, le top départ de la suite du chantier devrait intervenir à la fin de cet été. Au programme : renaturation et réorganisation des places de stationnement. La partie sommitale étant exigüe, seuls les deux-roues pourront s'y garer (une place de parking pour personne à mobilité réduite (PMR) sera toutefois créée). Ces deux opérations, estimées respectivement à 2,7 millions et 800 000 euros, doivent être terminées fin 2025.

Les cols du Galibier et du Granon ont quant à eux fait l'objet d'une première réunion de pilotage avec l'ensemble des collectivités concernées début 2024. Des études seront menées d'ici l'année prochaine afin de fixer la date des travaux qui devraient avoir lieu entre 2026 et 2027. ■

l'y aider. Le bâtiment existant a également fait l'objet d'une rénovation et de deux extensions de 30 m<sup>2</sup> chacune : l'une abrite désormais des toilettes sèches et l'autre un commerce proposant, outre des souvenirs, des boissons et du snacking. Le coût de cette opération s'élève à 1 million d'euros, financé pour moitié par le Département, le reste étant réparti entre la commune d'Arvieux, le parc du Queyras, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'État.

Le chantier est aussi terminé du côté du col du Noyer. Les travaux auront duré moins d'un an puisque démarrés en août 2023 – avec un arrêt pendant l'hiver. Ils ont consisté à terrasser et renaturer les espaces dégradés par l'exploitation



## Parole d'élus

**Arnaud Murgia**  
vice-président en charge de l'aménagement  
du territoire et des parcs naturels

« L'opération Grands Cols permettra de maintenir la fréquentation actuelle de ces sites exceptionnels, tout en préservant leur milieu naturel. Grâce à des aménagements repensés, nos visiteurs pourront ainsi découvrir ou redécouvrir leur richesse et la préserver. »

## PACTE LOCAL DES SOLIDARITÉS

# DE NOUVEAUX MOYENS pour lutter contre les inégalités

Le Département et l'État consacrent 800 000 euros à ce programme destiné à financer des actions pour réduire la pauvreté et favoriser l'accès aux droits des personnes en situation de précarité ou de vulnérabilité.

Dans les Hautes-Alpes comme en France, un tiers des enfants qui naissent dans la pauvreté y restent tout au long de leur vie. Plus globalement, le taux de pauvreté est de 13 % dans le département, contre 17 % pour le reste de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour lutter efficacement contre ce phénomène, qui ne doit pas être une fatalité, le Département et l'État se sont réunis autour d'un « Pacte local des solidarités ».

Déployé depuis le mois de janvier, pour la période 2024-2027, il prend la suite de la « Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté ». Ce pacte a été coconstruit avec l'ensemble des acteurs sociaux et de l'emploi du territoire, après un diagnostic de besoins et d'actions réalisés par un cabinet indépendant. L'objectif est de poursuivre le travail précédemment mené en lui donnant plus de visibilité, de moyens et des actions nouvelles pour lutter contre la précarité.

### Des actions concrètes

Au total, 800 000 euros vont être consacrés à de nouvelles actions déclinées autour de quatre axes : d'abord la prévention de la pauvreté dès le plus jeune âge et la lutte contre les inégalités dès l'enfance ; ensuite l'accès à l'emploi et à l'insertion pour les publics qui en sont le plus éloignés ; puis la lutte contre la grande pauvreté par l'accès aux droits et enfin,



Entouré de Dominique Dufour, préfet des Hautes-Alpes et de Marie Lauze, chargée de la cohésion sociale et des solidarités du Département, le président Jean-Marie Bernard, présente le nouveau pacte local des solidarités.

la transition écologique solidaire. Pour limiter le décrochage scolaire, un poste de référent départemental va être créé pour faire le lien entre l'école et les familles d'enfants de moins de 11 ans rencontrant des difficultés. Autre initiative destinée à favoriser l'accompagnement des personnes

isolées, notamment des seniors, l'accès aux démarches administratives va leur être facilité.

Pour aider l'insertion des bénéficiaires du RSA, l'accent sera mis sur la réduction des délais d'orientation et le renforcement des actions d'accompagnement vers l'emploi. ■



### Parole d'élue

**Ginette Mostachi,**  
vice-présidente en charge des solidarités

« Le Pacte local des solidarités définit un nouveau cadre de coopération entre le Département et l'État en matière de lutte contre la pauvreté et les inégalités. Il élargit le champ des actions que nous allons cofinancer pour lutter plus efficacement encore contre la précarité sociale. »



TOUR DE FRANCE

## UNE ÉDITION d'exception

Le peloton va parcourir 260 kilomètres dans le département.

Les routes des Hautes-Alpes seront traversées lors de quatre étapes, ponctuées par l'ascension des mythiques cols de Vars, du Lautaret ou du Galibier. Le spectacle de cette édition 2024 s'annonce grandiose.

Cette année encore, la Grande Boucle va passer par les Hautes-Alpes, pour, cette fois, pas moins de quatre étapes. Furtivement, pendant la quatrième journée entre Pinerolo (Italie) et Valloire (Savoie), les coureurs graviront notamment les cols de Montgenèvre, du Lautaret et du Galibier. Ils reviendront ensuite plus longuement sur les terres haut-alpines, dès la 17<sup>e</sup> étape, dont le départ sera donné en Isère. Après 178 kilomètres qui les auront fait passer par les cols Bayard et du Noyer,

les cyclistes arriveront à la station de Superdévoluy, ville-étape du Tour pour la toute première fois. Les deux étapes suivantes auront pour point de départ Gap, ville qui a déjà accueilli le Tour à 27 reprises, et Embrun, pour la deuxième fois de son histoire – c'est à l'occasion de celle-ci que le col de Vars se dressera devant les coureurs. Au total, lors de cette édition, plus de 260 kilomètres de routes du territoire vont être parcourus et 41 communes haut-alpines traversées. ■

4 étapes dans les Hautes-Alpes

- 19 juillet : 19<sup>e</sup> étape entre Embrun et Isola 2000
- 18 juillet : 18<sup>e</sup> étape entre Gap et Barcelonnette
- 17 juillet : 17<sup>e</sup> étape entre Saint-Paul-Trois-Châteaux et Superdévoluy
- 2 juillet : 4<sup>e</sup> étape entre Pinerolo et Valloire, en passant par le Briançonnais

## JEUX OLYMPIQUES

### LES CENTRES DE PRÉPARATION font le plein d'athlètes

Depuis le printemps, les trois centres de préparations aux Jeux haut-alpins ne désespèrent pas. Il faut dire qu'ils ont été pensés pour coller aux besoins d'entraînement des athlètes. À Montgenèvre, site dédié au VTT, l'équipe de France junior a passé quatre jours début juillet. L'occasion de profiter du parcours, fraîchement réaménagé, avec un nouveau pierrrier pour le rendre plus technique et en accord avec les exigences internationales, mais aussi des infrastructures sportives et de récupération. Au centre de Briançon, voué à l'escalade, des équipes et comités régionaux viennent s'essayer au mur érigé à l'été 2023, qui se rapproche grandement de celui du Bourget, où se disputeront les épreuves olympiques.

Quant au stade d'eau vive de l'Argentière-la-Bessée, il a attiré les pôles espoirs de Vaires-sur-Marne et de Cesson-Sévigné et le collectif « France Relève ». Ce site naturel offre plus de difficultés que les bassins artificiels, le rendant ainsi idéal à la préparation. ■



La relève de l'équipe de France en stage dans les Hautes-Alpes.



Les archives à nouveau rassemblées dans le bâtiment flambant neuf.

ARCHIVES  
DÉPARTEMENTALES

## LE DÉMÉNAGEMENT *du siècle*

Les Archives départementales des Hautes-Alpes connaissent une transformation majeure avec l'ambitieux projet de réhabilitation et d'extension de leurs locaux.

Les Archives départementales des Hautes-Alpes vivent le déménagement le plus ambitieux de leur histoire. Ce projet de réhabilitation et d'extension est une véritable révolution. Il a nécessité le transfert de plus de

5 kilomètres linéaires d'archives vers des sites temporaires. Les fonds, répartis actuellement sur quatre sites, dont un en Isère, seront bientôt rassemblés à Gap, dans un bâtiment flambant neuf. Il offrira des conditions de conservation modernes et un accès facilité aux chercheurs et au public. Dès 2021, une importante opération a été lancée pour dépoussiérer, reconditionner et étiqueter chaque document des collections, dans une optique de mise en cohérence, une fois

de retour dans leur nouvel habitat. Un prestataire spécialisé et les agents des archives ont travaillé ensemble pour assurer la protection et l'intégrité des documents, notamment les plus fragiles, durant leur transport. Une fois achevé, ce déménagement sans précédent réunira l'ensemble des archives en un seul lieu, capable d'assurer une gestion et une conservation optimisées. Il permettra d'accueillir le public dans d'excellentes conditions. Réouverture prévue à l'automne 2024. ■

INCLUSION  
UN « CLUB FACE »  
dans les Hautes-Alpes

Depuis 1993, la Fondation Agir contre l'exclusion, reconnue d'utilité publique, mobilise acteurs publics, privés et associatifs pour lutter contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté. Elle se décline pour cela en antennes dans différents territoires... et désormais dans les Hautes-Alpes. Le Département a participé à la création de ce « Club Face » et lui apporte un soutien financier. Le but est de venir agir en complément des actions déjà menées par les structures existantes, afin d'apporter des moyens supplémentaires et de toucher davantage de personnes.

COLLÈGES

## UN ÉTÉ SOUS *le signe des travaux*

Profitant des vacances d'été, des travaux sont en cours dans les établissements du département, particulièrement à Laragne-Montéglin, Serres et Guillestre.

Les grandes vacances sont la période idéale pour mener ou continuer des travaux dans les collèges. La restructuration globale de l'établissement de Laragne-Montéglin a démarré en 2021. Les travaux se poursuivent cet été comme prévu, avec une deuxième phase qui consiste à remplacer la chaufferie et les installations de ventilation du bâtiment Céüse. Restera ensuite une dernière étape, et non des moindres : la démolition du bâtiment Bure, où seront érigés en lieu et place une salle de sport semi-enterrée et des logements de fonction. Autre restructuration d'ampleur qui, elle, démarre, celle du collège de Serres. La saison estivale est l'occasion de préparer ce chantier pour un lancement des travaux prévus à l'automne. Le projet porte sur la rénovation et l'extension du collège, auquel seront adossées une école maternelle et

primaire ainsi que la médiathèque municipale. Du côté de Guillestre, en plus de la mise en accessibilité d'une partie du collège, l'internat fait l'objet d'une réhabilitation totale. Le bâtiment va être vidé afin d'être désamianté avant d'être complètement isolé et réaménagé selon un nouvel agencement intérieur. Les travaux devraient se prolonger une grande partie de l'année scolaire 2024-2025. Enfin, au collège de l'Argentière-la-Bessée, une nouvelle clôture va être installée, et au collège de Tallard, les éclairages devraient être remplacés par des Led. De façon plus générale, les équipes du Département vont profiter de cette pause estivale pour assurer les opérations de maintenance habituelles sur les installations techniques de chauffage et de ventilation dans une grande partie des collèges du territoire. ■



Les travaux continuent dans le collège de Laragne-Montéglin.



La galerie actuelle était souvent envahie par la neige.

TRAVAUX

## LA MARIONNAISE *début sa métamorphose*

Deux ans de travaux vont permettre de transformer cet ouvrage actuellement ouvert au vent et à la neige en un tunnel entièrement fermé, s'intégrant parfaitement dans le paysage du col du Lautaret.

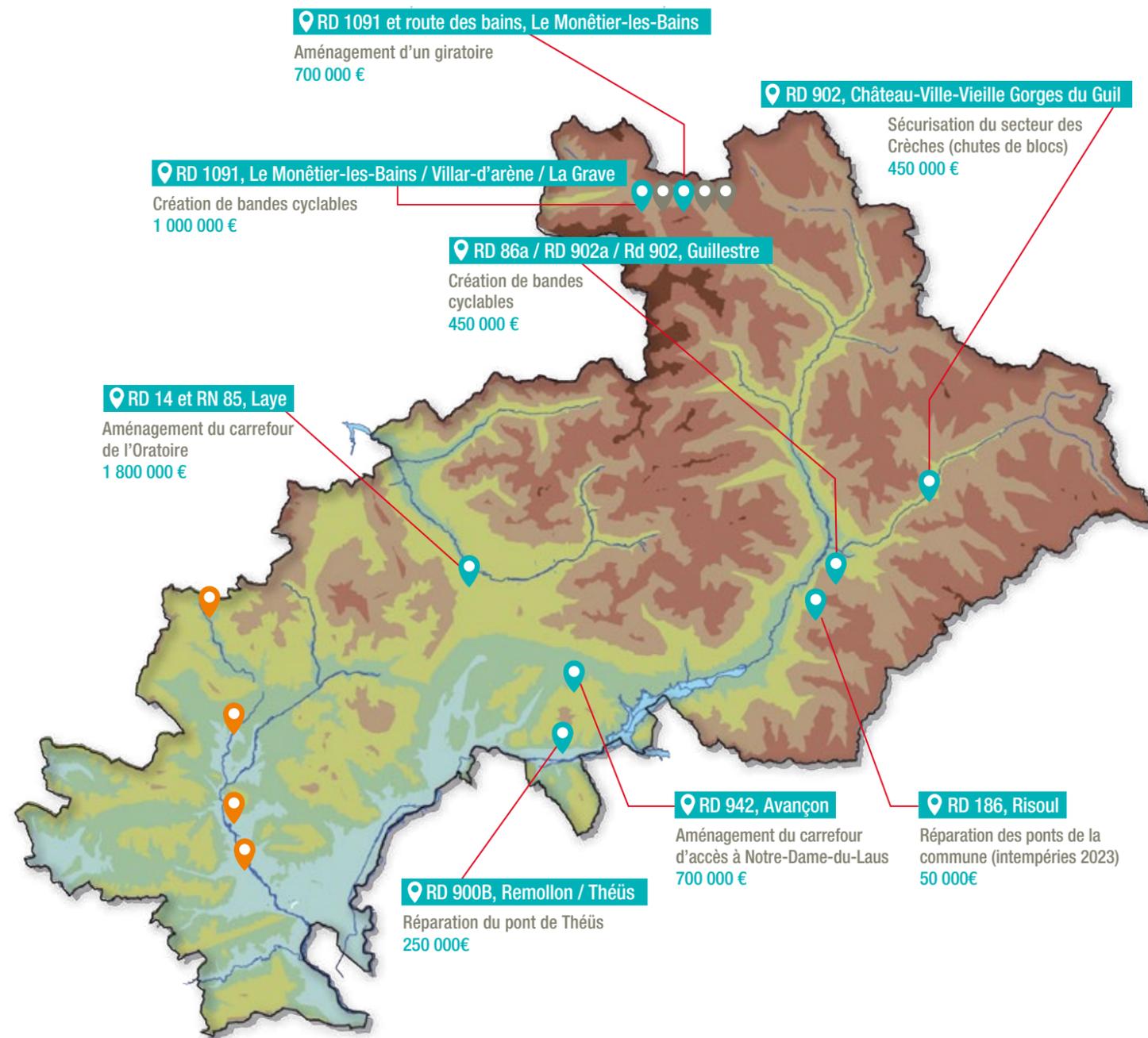
La galerie de la Marionnaise va subir une transformation de grande ampleur, passant d'une galerie semi-ouverte à un tunnel fermé de 490 mètres de long. Cet ouvrage, situé sur la RD 1091, l'axe stratégique reliant Briançon à Grenoble, date de 1964. Des fissures détectées lors d'études passées

ont rendu sa rénovation indispensable. Le projet, confié à un groupement conduit par l'entreprise Razel-Bec, prévoit sa démolition puis sa reconstruction, prolongée de 100 mètres. Sa largeur sera également agrandie pour y aménager une bande cyclable dans le sens de la montée. Grâce à sa couverture totale – la toiture sera d'ailleurs

végétalisée afin de s'intégrer au maximum dans le paysage –, la circulation à l'intérieur ne sera plus perturbée les jours de neige. Elle se fera de façon alternée pendant les deux ans du chantier, avec quelques microcoupures (de l'ordre d'une quinzaine de minutes) certaines nuits. La livraison de la nouvelle galerie est prévue pour l'hiver 2025-2026. Le coût de 27 millions d'euros est pris en charge par le Département, avec une participation de la Région et de l'État. ■

ASSISES DE L'EAU

## LE DÉPARTEMENT passe à l'action



### Mais aussi...

#### Modernisation de la RD 1075

Serres, modernisation du pont de Pierre – 1 800 000 €  
Aspres-sur-Buëch, aménagement du giratoire – 840 000 €  
De Serres à Saint-Julien en B., protection des berges du Buëch – 1 860 000 €  
De Laragne à Saint-Julien en B., aménagement des aires de repos – 75 000 €

#### Modernisation de la RD 1091

Le Monétier-les-Bains, reconstruction de la galerie de la Marionnaise – 8 000 000 €  
Le Monétier-les-Bains, mise en place d'un système de détection d'avalanche à Maison Blanche – 300 000 €  
La Grave, traitement et réparation du secteur de l'Escallier (après des chutes de blocs) – 350 000 €

Retrouvez tous les travaux routiers 2024



La sécheresse historique de 2022 est restée gravée dans les mémoires des Haut-Alpins. Cet épisode extrême, inédit, a fait l'effet d'un électrochoc. « Il a eu un impact significatif sur notre manière de gérer la ressource et sur nos activités quotidiennes », selon Jean-Marie Bernard, président du Département. En 2023, celui-ci avait alors lancé, avec le préfet des Hautes-Alpes, les Assises de l'eau des Hautes-Alpes, et réuni tous les acteurs du territoire concernés, pour les faire réfléchir ensemble aux problématiques liées aux usages de l'eau.

En avril dernier, ils ont présenté le fruit d'un an de travail lors de la restitution des Assises de l'eau : un plan de 21 actions à mettre en œuvre dès 2024 pour préserver et valoriser cette ressource indispensable. Il s'agit de garantir la quantité et la qualité de l'approvisionnement en eau et de permettre un développement économique durable des Hautes-Alpes, qu'il soit industriel, agricole ou touristique, prenant en compte les conséquences du réchauffement climatique.

DIAGNOSTIC ET ANTICIPATION

# UN PLAN *qui coule de source*

Après l'épisode de sécheresse de 2022, le président du Département et le préfet ont mobilisé les acteurs haut-alpins pour réfléchir aux usages de l'eau. Un an après le lancement des Assises de l'eau, ils se sont retrouvés pour présenter un plan de 21 actions, issu du travail de 5 ateliers.

**P**eu de temps avant la visite du président de la République, venu présenter son plan eau à Savines-le-Lac, Jean-Marie Bernard, président du Département, avait pris, avec Dominique Dufour, préfet des Hautes-Alpes, l'initiative de placer l'année 2023 sous le signe de l'eau. Services de l'État et du Département ont organisé conjointement les Assises de l'eau des Hautes-Alpes.

Elles avaient réuni les acteurs locaux en février et avaient initié une dynamique de réflexion innovante et solidaire à laquelle ont participé plus de 200 personnes, réparties en 5 ateliers thématiques avec un objectif commun : préserver et sécuriser cette ressource emblématique.

Les échanges d'informations et le travail des participants aux 5 ateliers ont abouti, en avril dernier, à la restitution des Assises de l'eau. Un plan de 21 actions concrètes, opérationnelles pour bon nombre d'entre elles dès 2024, a été présenté à l'hôtel du Département.

**Une démarche pour les générations futures**

« Nous avons engagé cette démarche pour les générations futures, a rappelé Jean-Marie Bernard. Ce diagnostic commun est notre première victoire. Nous voulons mettre en place une action concertée entre les différents usages, c'est-à-dire à la fois répondre aux besoins des agriculteurs qui

sont en aval de Serre-Ponçon et préserver les activités nautiques. »

Un groupe s'est attelé à la sécurisation de la ressource, avec comme objectif d'assurer aux Haut-Alpins de disposer de suffisamment d'eau potable. Un autre atelier a réfléchi aux mesures à prendre pour sécuriser l'irrigation et les autres usages agricoles. Le troisième a analysé comment développer le potentiel hydroélectrique du département. Les Hautes-Alpes disposent maintenant, grâce à la Sem Hautes-Alpes Énergies, d'un outil pour monter des projets en ce sens. Le quatrième a évalué les besoins liés à l'activité touristique. Le dernier, les risques et la prévention des inondations. ■



Un effort particulier va être produit pour identifier les vulnérabilités éventuelles du territoire.

**Garantir l'approvisionnement et la qualité de l'eau consommée par les Haut-Alpins passe par l'amélioration des réseaux de distribution, mis en difficulté pendant la sécheresse de 2022. Les élus locaux vont être sensibilisés à cette question et accompagnés dans la mise en œuvre de projets de travaux.**

**L**a sécheresse de 2022 a mis en difficulté une trentaine de réseaux haut-alpins d'eau potable. L'un des ateliers des Assises de l'eau a été consacré à la sécurisation de la ressource. Ses participants ont examiné comment mettre en place une gestion patrimoniale durable, plus économe, pour assurer à l'avenir à la fois la quantité et la qualité de l'eau potable nécessaires aux habitants des Hautes-Alpes et améliorer le service rendu aux usagers. Les premières actions proposées sont avant tout opérationnelles. Elles ont pour but d'identifier les enjeux et de mieux connaître la ressource, souterraine notamment, et les réseaux de distribution. Il s'agit d'identifier les capacités de production et de pointer les vulnérabilités éventuelles sur le territoire haut-alpin.

« La sécurisation de l'eau potable passe notamment par l'amélioration de la qualité des réseaux de distribution, souligne Éric Peythieu, conseiller départemental délégué aux cycles de l'eau. D'ici 2025, nous allons planifier des travaux importants et élaborer une cartographie des solutions de mutualisation possibles. » Les élus locaux vont être sensibilisés sur les possibles actions locales. Ils pourront bénéficier d'un accompagnement sur des projets d'ingénierie et de financements incitatifs. Il leur sera aussi proposé de participer, dès cette année, à un plan de formation sur la gestion quantitative et qualitative de l'eau. Ces actions seront pilotées par l'Agence régionale de santé et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, en partenariat avec le Département, la préfecture et la DDT 05. ■

Gérald Martinez, maire de Saint-Léger-les-Mélèzes

« Je pense qu'il était très important d'essayer d'être au plus près des besoins de la population, de mieux connaître son ressenti. Nous serons les premiers touchés par la fonte des glaciers. Au-dessus de nous, il n'y a personne, et notre consommation n'a pas un gros impact sur ce qui se passe en dessous. Nous mutualisons déjà notre eau avec cinq autres communes. Nous voulons aussi pouvoir faire des réserves pour fournir de l'eau potable à la population en cas de besoin. C'est la raison pour laquelle nous voulons conserver notre compétence sur la gestion de l'eau. Il faut être pragmatique et arrêter de stigmatiser la montagne, avec des restrictions qui n'ont pas lieu d'être. Les assises ont eu l'intérêt d'aborder tous ces sujets de manière dépassionnée, sans clivage et c'était primordial pour nous. »

## Les chiffres de l'eau en France\*

**32** milliards de m<sup>3</sup> prélevés par an

**3** milliards de m<sup>3</sup> pour les usages agricoles

**300** litres d'eau consommés en moyenne par jour par chaque touriste

**2,5** milliards de m<sup>3</sup> pour les usages industriels

**5,4** milliards de m<sup>3</sup> pour les canaux

**82%** des prélèvements effectués dans les eaux de surface

**5,3** milliards de m<sup>3</sup> pour l'eau potable

**1,2** milliard de m<sup>3</sup> stockés dans le lac de Serre-Ponçon

\*Source : Rapport de la Cour des comptes sur « la gestion quantitative de l'eau en période de réchauffement climatique », 2023.



ATELIER « HYDRAULIQUE AGRICOLE »

# IRRIGATION : une indispensable évolution

**Le changement climatique impose aux agriculteurs de faire évoluer leurs pratiques et leur gestion de l'eau pour sécuriser l'irrigation à long terme, indispensable à la poursuite de leur activité. Accompagner les gestionnaires de l'eau, les Asa, va leur permettre de gagner en efficacité.**

**P**érenniser l'accès à la ressource en eau est vital pour les agriculteurs. Pour continuer à irriguer, ils vont devoir adopter des comportements plus sobres et limiter davantage leurs prélèvements. Sécuriser l'irrigation passera aussi par la modernisation des réseaux de distribution et la réduction des fuites.

Il va leur falloir mettre en place des systèmes d'irrigation plus performants et inventer de nouvelles méthodes de culture pour une meilleure efficacité de l'eau. Partager les connaissances des usages de l'irrigation permettra d'instaurer une nouvelle pédagogie et de faire perdurer cette culture

méditerranéenne séculaire de la sobriété. Parmi les solutions évoquées, figure la possibilité de stocker de l'eau en période haute, pour éviter de la prélever sur les réseaux. Autres évolutions envisagées, développer l'irrigation par aspersion et privilégier des cultures plus résistantes, moins gourmandes en eau.

### Professionnaliser et mutualiser

Des actions de ce type ont déjà été menées et portent leurs fruits, à l'instar du projet de modernisation de l'irrigation sur la commune de Châteauroux-les-Alpes. « Il est vital pour notre avenir de réaliser d'autres projets similaires, et le Département est là pour les soutenir. Nous savons qu'il est urgent de faire des réserves pour pérenniser notre agriculture », indique Christian Hubaud, conseiller départemental délégué à l'agriculture.

Les participants aux Assises de l'eau recommandent aussi de professionnaliser et mutualiser la gestion de l'irrigation. Les nombreuses associations gestionnaires de l'eau ne sont pas assez professionnelles et ont besoin d'être accompagnées. « L'intérêt général doit l'emporter sur les intérêts particuliers », résume Christian Hubaud. ■

Prise d'eau du canal Gaillard à Briançon

**Éric Lions,**  
président de la  
Chambre d'agriculture  
des Hautes-Alpes

« L'objectif des agriculteurs est de mieux gérer ce bien précieux qu'est l'eau et de s'adapter au changement climatique. Les Assises de l'eau nous ont donné l'occasion de faire savoir à quel point l'irrigation est indispensable pour nous. Il fallait un plan hydroagricole à long terme pour envisager une répartition de la ressource sur l'ensemble du territoire, avec une agriculture préservée. Avant, chacun était dans son silo. Le travail commun fait avec le Département nous a permis de nous comprendre les uns les autres et nous sommes tous convaincus que nous devons avancer ensemble. »

ATELIER « EAU ET PRODUCTION D'ÉNERGIE »

# UN POTENTIEL ÉNERGÉTIQUE à exploiter

**L'ambition des Hautes-Alpes de miser sur la production d'énergie hydraulique pour contribuer au mix énergétique s'est imposée comme une évidence. Elles comptent bien l'exploiter tout en protégeant le milieu naturel et en intégrant l'impact d'usages multiples sur la biodiversité. Les projets locaux seront accompagnés par la Sem Hautes-Alpes Énergies.**

**J**usqu'à présent, malgré le fort potentiel dû à leur relief montagneux et à leurs nombreux cours d'eau, les Hautes-Alpes comptaient encore peu de projets hydroélectriques. « L'hydroélectricité peut générer des ressources financières intéressantes, et notre département est propice à l'utilisation de cette énergie », rappelle Marc Viossat, vice-président du Département en charge de la transition énergétique.

Les participants aux Assises de l'eau ont recommandé de constituer un groupe de travail pour analyser les freins et s'appuyer sur les expériences antérieures. Il s'agit de mettre en place une approche partenariale entre les différents acteurs. Cartographier les enjeux sur le territoire liés au développement de l'hydroélectricité permettra de disposer d'un état des lieux complet, avant de rédiger un

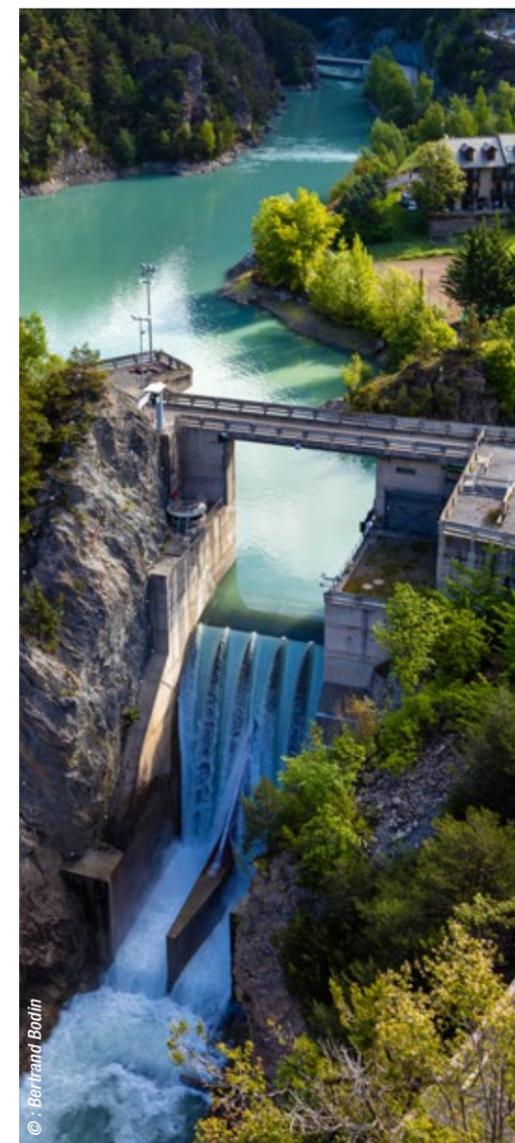
guide de recommandations destiné aux collectivités et aux développeurs.

L'atelier propose aussi de former et d'informer les collectivités sur les possibilités qui leur sont offertes de développer elles-mêmes un projet d'hydroélectricité. L'objectif est de leur en laisser la maîtrise, afin qu'elles optimisent les retombées et intègrent ce dossier dans une stratégie plus globale d'aménagement du territoire, en prenant en compte des usages multiples : production d'énergie, mais aussi pêche, sports d'eau vive, écotourisme, etc. Autant d'activités qui, toutes, dépendent de la ressource en eau.

Les collectivités seront conseillées sur les différentes possibilités d'implication dans la gouvernance, le financement des projets et les modes de portage, notamment par la Sem Hautes-Alpes Énergies. ■

**Jean-Marie Bernard,**  
président du Département et de Hautes-Alpes Énergies

« Nous avons reconnu le fort potentiel de notre territoire en matière de production d'énergie hydraulique, avec le souci permanent de favoriser son développement tout en limitant les impacts sur les milieux naturels. Le Département s'est doté pour cela d'un nouvel outil : la Sem Hautes-Alpes Énergies. Elle nous permettra de coconstruire ces projets avec les collectivités, dans le respect de l'environnement et en prenant en compte les besoins des autres acteurs locaux. »



L'hydroélectricité peut générer des ressources intéressantes pour les collectivités.

ATELIER « GEMAPI »

## SOLIDAIRES FACE au risque d'inondation

**Entretien des écosystèmes aquatiques, des zones humides et lutte contre les inondations vont de pair. Les Assises de l'eau ont permis de faire émerger des propositions visant à protéger non seulement les populations, mais aussi les terres et les biens agricoles.**

**F**ace aux défis liés au changement climatique, mieux entretenir les rivières et prévenir les inondations est une nécessité. La Gemapi\* a attribué aux intercommunalités la compétence complexe de l'entretien des cours d'eau ainsi que la gestion des zones humides et des digues de protection.

Entretien le lit des rivières a aussi pour effet de réduire le risque. Les très nombreux ouvrages de protection présents dans le département y contribuent également. Une meilleure connaissance du milieu aquatique, couplée à une restauration des digues et des espaces dégradés, permettra de mieux anticiper les incidents.

Les collectivités avaient besoin de mutualiser leurs connaissances pour dégager des pistes d'action communes et solidaires. « Toutes les rivières sont différentes, mais nous avons un socle commun à partager », souligne Patrick Ricou, vice-président du Département en charge de l'attractivité du territoire. Nous devons développer la culture du risque et mieux informer nos concitoyens. »

### Mutualiser les financements

La restauration du Drac fait à ce titre figure d'exemple. « Ce projet illustre la nécessité de bien connaître la rivière pour



Les inondations de l'automne 2023 ont provoqué d'importants dégâts dans le département.

mettre en place des actions aussi éclairées que possible », constate Patrick Ricou. Une gestion des rivières à l'échelle du bassin versant sera plus cohérente, notamment sur le secteur de la haute Durance.

Reste que la taxe Gemapi, perçue par les collectivités et calculée en fonction du nombre d'habitants, n'est pas proportionnelle au risque encouru, ni suffisante par rapport aux moyens à déployer pour prévenir ce risque.

L'une des actions envisagées est de mutualiser les coûts, de clarifier le rôle des acteurs pour améliorer leurs capacités financières voire d'élargir le périmètre géographique de réflexion. ■

\* Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

**Bertrand Breilh,**  
directeur du Clelda, le Syndicat mixte de la communauté locale de l'eau du Drac amont

« La Gemapi est une compétence complexe dans sa mise en œuvre. Les Assises de l'eau ont été l'occasion de voir comment l'exercer sur notre territoire. Nous avons proposé un schéma type d'exercice de cette compétence. Nous avons échangé avec des acteurs de tous horizons, soulevé des questions réglementaires et financières sur lesquelles il va falloir avancer. Un club Gemapi s'est créé et va mettre en œuvre la feuille de route des assises. Il fera remonter les difficultés des territoires ruraux confrontés à des risques naturels plus importants qu'ailleurs, mais dotés des moyens les plus faibles. »

ATELIER « ACTIVITÉS TOURISTIQUES »

## CONCILIER TOURISME et préservation de la ressource



L'activité touristique est fortement dépendante des ressources en eau.

**L'un des enjeux des assises est de faire prendre conscience aux touristes, gros consommateurs d'eau, ainsi qu'aux acteurs du tourisme de s'engager dans une stratégie de sobriété hydrique afin de ne pas gêner le développement de l'un des principaux moteurs de l'activité économique haut-alpine.**

**L**es Hautes-Alpes accueillent chaque année 5 millions de touristes. Comment soutenir cette activité dans un contexte de rareté de l'eau, tout en préservant la ressource ? Telle est la problématique à laquelle s'est attelé l'un des ateliers. Le tourisme, locomotive économique des Hautes-Alpes, s'étend sur toutes les saisons et est fortement dépendant de la ressource en eau. Il s'agit donc, pour les acteurs, de parvenir à changer les comportements des acteurs locaux, mieux informés et sensibilisés à ces questions, et d'adapter les stratégies au changement climatique.

Afin de connaître plus précisément les besoins de ces activités et leur impact sur les milieux aquatiques, les assises proposent de créer un observatoire départemental des usages de l'eau et de se doter d'un outil d'évaluation destiné à modifier et adapter les stratégies. Une commission sera chargée

d'accompagner la réflexion par filières et catégories d'hébergement et de définir les objectifs à atteindre.

### Informé sur la fragilité de la ressource

Il s'agit d'informer et de sensibiliser à la fois les acteurs du tourisme et les vacanciers eux-mêmes sur la fragilité de la ressource, afin qu'ils s'engagent dans une voie de « sobriété hydrique ». Différentes actions de communication seront organisées à leur intention. Des actions aussi simples qu'efficaces peuvent être entreprises. L'installation d'un économiseur d'eau dans les hébergements, par exemple. Cette démarche aboutira à l'élaboration d'une stratégie globale et durable de la gestion de l'eau pour les activités touristiques, qui intégrera un plan d'action en cas de crise. ■

**Thierry Allamanno,**  
directeur du club nautique alpin de Serre-Ponçon

« Nous savons que l'activité touristique autour de Serre-Ponçon dépend de l'eau et de la gestion du lac. Réfléchir à cette réalité économique et ouvrir les débats est une avancée. Nous sommes tous interdépendants. Le plus important était de comprendre pourquoi et comment l'autre se retrouve en difficulté et de travailler tous ensemble à trouver des solutions. Avant 2022, on ne posait pas ces questions-là. Après, tout le monde a retenu la leçon. Les petites entreprises se sont adaptées, mais nous ne pourrions plus revivre un nouvel épisode comme ça. Ce qui fait notre plus-value, c'est la beauté de ce paysage. »



De retour dans sa station de SuperDevoluy, Cyprien Sarrazin a été accueilli par Jean-Marie Bernard, président du Département et Alexandra Butel, maire de Devoluy.

CYPRIEN SARRAZIN

# UNE COUPE DU MONDE en état de grâce

**Le skieur haut-alpin a tutoyé les sommets la saison dernière, se surprenant lui-même. Passé tout près de la première place du classement général de la descente, il s'est fixé pour objectif de la décrocher la saison prochaine, sans toutefois se mettre de pression, privilégiant, comme à son habitude, le plaisir de la glisse.**

## Quel bilan tirez-vous de votre saison 2023-2024 ?

Un très, très bon. Surtout que je n'avais pas d'objectifs comptables. Ayant débuté la vitesse seulement l'an dernier, je ne savais pas ce dont j'étais capable, même si je pensais pouvoir être performant assez vite. Je m'étais donc fixé comme but de prendre du plaisir et d'arriver entier à la fin de toutes les courses ! C'est ce que j'ai fait, et les résultats ont suivi. On peut dire que j'ai réalisé une saison presque au-delà de mes espérances et même des attentes de tout le monde.

## Quel moment vous a le plus marqué ?

Avoir remporté la descente de Kitzbühel, en Autriche. C'est déjà le Graal pour un skieur alpin en descente, et je l'ai gagnée

deux fois (ndlr : seulement huit skieurs dans l'histoire ont fait de même). En plus de la victoire, ça a été une satisfaction personnelle sur le plan de la performance. Pour moi, cette descente a été parfaite. C'est ce que j'avais toujours cherché à réussir durant toute ma carrière. Ce moment restera gravé dans ma mémoire.

## Avez-vous néanmoins regretté quelque chose ?

Oui, le seul bémol de ma saison, ma blessure en Norvège. Mais j'ai compris aujourd'hui pourquoi c'est arrivé. Je m'étais ensuite préparé pour la dernière course, qui a finalement été annulée en raison du mauvais temps. On aurait pu s'attendre à une grande bataille, donc c'est dommage, mais c'est motivant pour l'année prochaine.

## PALMARÈS 2023-2024

### 4 victoires

- Sur la piste du Stelvio, à Bormio (Italie)
- Doublé sur la mythique Streif de Kitzbühel (Autriche)
- Sur le super-G à Wengen (Suisse)

### 5<sup>e</sup> du classement général

### 2<sup>e</sup> du classement de la descente

## Comment avez-vous vécu le tourbillon médiatique dans lequel vous vous êtes retrouvé ?

J'ai reçu pas mal de sollicitations, en effet, et j'ai participé à de nombreux événements. C'était nouveau pour moi, mais c'était super ! Ça m'a fait plaisir de voir des gens s'intéresser à ma personne et à mon parcours, donc j'ai joué le jeu à fond. J'ai ensuite pris du temps pour moi : j'ai tout coupé pour partir en vacances, puis je suis revenu dans mon village de Montmaur. Ça m'a fait beaucoup de bien.

On peut dire que j'ai réalisé une saison presque au-delà de mes espérances et même des attentes de tout le monde.

## On imagine que la pression sera forte après vos récents résultats...

J'ai vécu au jour le jour la saison dernière, sans trop me projeter, et je compte continuer. L'avantage, c'est qu'avec mon équipe – mon manager, mes coaches, mon préparateur physique et ma préparatrice mentale – on a des choses sur lesquelles s'appuyer. Je sais ce qui a bien fonctionné l'année dernière, ce que je peux améliorer. Ce sont parfois de petites choses, mais elles sont loin d'être anecdotiques. Au contraire, elles font toute la différence.

## Quels sont vos objectifs cette fois ?

Après être passé si près de finir premier du classement général de la descente, c'est dans un coin de ma tête... Pour autant, cette année également, je ne veux pas me fixer d'objectifs trop comptables. Je souhaite surtout progresser, aller chercher encore plus loin pour produire le meilleur ski. Les résultats viendront alors naturellement.

## Avez-vous aussi dans un coin de la tête les Jeux olympiques 2030, dont certaines épreuves dans les Hautes-Alpes ?

C'est un point de mire, oui, car j'aurai 36 ans. Ce qui est sûr, c'est que c'est un beau projet, qui va permettre de promouvoir le territoire. Mais, pour l'aspect sportif, c'est encore lointain ! Il y a d'autres objectifs qui arriveront avant et sur lesquels je dois rester focus, notamment les mondiaux l'année prochaine. ■



UNION DÉPARTEMENTALE DES DONNEURS DE SANG DES HAUTES-ALPES

## UN ENGAGEMENT *vital*

© : Jean-Luc Armand

*Chaque collecte manquée peut avoir de graves conséquences.*

**L'UDDS 05 joue un rôle crucial dans la promotion du don de sang et l'organisation des collectes dans tout le département. La réussite de la mobilisation repose sur l'engagement d'une centaine de bénévoles et sur la présence aux rendez-vous de donateurs particulièrement généreux.**

Les missions de l'Union départementale des donneurs de sang des Hautes-Alpes (UDDS 05) sont vitales, puisque bien des vies sont suspendues à sa capacité à collecter des dons. « Notre rôle est d'organiser les collectes mais aussi de représenter les associations auprès des pouvoirs publics et de l'Établissement français du sang », détaille Jean-François Roux, son président.

Les Haut-Alpins se distinguent par leur sens de la solidarité : ils sont deux fois plus nombreux à donner leur sang que dans les départements plus urbains de la région Sud, accueillis par la centaine de bénévoles répartis dans les différentes associations locales de donneurs de sang bénévoles chapeautées par l'UDDS 05. L'UDDS 05 en regroupe pas moins de neuf : Laragnais-Serrois, Don du sang La Poste Orange 05, Gap, Champsaur-

Valgaudemar, Chorges, Savines-le-Lac, Embrun et Briançon. La plus récente, Buëch-Dévoluy, a été créée il y a un mois pour couvrir les secteurs de Veynes et de La-Roche-des-Arnaud. L'activité reste insuffisante pendant les vacances et les ponts. « Chaque collecte manquée représente des poches de sang en moins, ce qui peut avoir des conséquences graves », constate Jean-François Roux.

### Accueillir les donateurs dans de bonnes conditions

L'UDDS 05 joue un rôle déterminant dans la logistique des collectes : elle gère l'affichage, la préparation des salles et des collations pour accueillir les donateurs dans de bonnes conditions. Elle s'implique aussi dans la promotion du don de sang via les médias locaux et la sensibilisation du grand public.

« Nous intervenons aussi dans les écoles et les collèges pour sensibiliser les jeunes et, par ricochet, leurs parents, à l'importance du don de sang », ajoute le président. Dans ce but, l'UDDS 05 organise et participe à divers événements. Récemment, elle a accueilli l'école des Mines de Douai, lors de son tour de France en tandem. L'étape au plan d'eau d'Embrun a permis de récolter des promesses de dons. Cet été, l'UDDS 05 interviendra auprès des jeunes engagés au sein du Service national universel (SNU) pour les sensibiliser à leur tour à l'importance de ce geste qui peut sauver des vies. ■

*Pour participer aux prochaines collectes de sang ou devenir bénévole, joindre l'UDDS 05 via sa page [facebook.com/donsangbene05](https://www.facebook.com/donsangbene05) ou sur Instagram @dondusang\_05\_04*

### PROJET « GRANDS COLS »

## LE REFUGE DU COL DU NOYER *partie prenante*

Les travaux de réaménagement du col du Noyer se sont achevés le mois dernier. Sollicité par le Département il y a quelques années, Thomas Michel, gérant du refuge, a contribué avec enthousiasme à ce projet collectif de transformation, avec pour objectif d'intégrer le bâtiment à l'espace naturel.

Dans leur restaurant-refuge du col du Noyer, connu sous le nom de « Refuge Napoléon », Thomas et Marion Michel, les gérants, accueillent les nombreux clients friands des panoramas exceptionnels sur la vallée du Dévoluy et les montagnes environnantes, à 1 664 mètres d'altitude. Le duo est complémentaire et efficace : « Je suis en cuisine tandis que Marion s'occupe du service et de la relation avec les clients », précise le gérant. Dans le cadre du projet « Grands Cols », porté par le Département des Hautes-Alpes (lire en page 6), le col du Noyer a fait l'objet d'importants aménagements, destinés à offrir une expérience optimisée aux visiteurs. Le couple a été associé à ce processus. « Il y a environ trois ans, nous avons eu vent que l'aménagement du col avait été engagé. Nous avons été conviés par le Département pour discuter du projet et donner notre avis », raconte Thomas Michel.

### Des pierres sèches, pas de goudron

Le couple souhaitait avant tout que l'espace naturel soit préservé au maximum. Les travaux réalisés reflètent cette demande, à commencer par le réaménagement du parking, qui a été déplacé, libérant ainsi la vue et rendant le stationnement plus fluide. « Le but était de s'intégrer au mieux à l'environnement, résume le gérant du refuge. Ce qui a



Thomas et Marion Michel, les gérants du "Refuge Napoléon"

été bien, sur ce projet-là, c'est que les travaux se sont vraiment adaptés à la topographie du col. On a utilisé des pierres sèches qui étaient sur place et évité le goudron. »

Le restaurant, bien que n'offrant pas d'hébergement, conserve le charme et l'authenticité de l'époque où il a été construit, en 1960. Il a été modernisé depuis, notamment avec des toilettes

sèches, adaptées à l'environnement isolé. Particularité notable, il fonctionne sans électricité. « Nous utilisons des panneaux solaires pour les besoins essentiels et des batteries pour les appareils réfrigérés la nuit, et nous puisons l'eau tous les jours », précise Thomas Michel. Une approche écologique en parfaite harmonie avec les efforts de préservation et d'aménagement durables réalisés au col du Noyer. ■

## MOBICOOP

# L'APPLI QUI FACILITE *les trajets du quotidien*

Ce service propose de mettre en relation passagers et conducteurs pour leurs déplacements. Chacun étant certifié, les trajets se font ainsi en toute confiance et convivialité.

Dans les Hautes-Alpes, comme dans de nombreux territoires ruraux, il est difficile de se passer de sa voiture pour se déplacer. Or, certains habitants n'en ont pas et d'autres voient les frais liés à son utilisation littéralement s'envoler ces dernières années. C'est la raison pour laquelle le Département a cherché une solution capable de répondre à ces deux problématiques à la fois.

Il l'a trouvée avec l'application Mobicoop, déployée depuis le mois de juin. Celle-ci met à la disposition des utilisateurs deux services : Rezo Pouce, à savoir de l'auto-stop « organisé », et Rezo Covoit, c'est-à-dire du covoiturage. Que l'on soit passager ou conducteur, la première étape est de s'inscrire gratuitement via le site internet [www.mobicoop.fr](http://www.mobicoop.fr) ou en téléchargeant l'application.

Pour l'auto-stop, il est demandé de scanner sa carte d'identité lors de l'inscription. Chaque utilisateur obtient alors une carte de membre, et les conducteurs reçoivent également un autocollant à fixer sur leur pare-brise de sorte à être identifiables.

### Se déplacer facilement

Pour se déplacer, il suffit de se rendre à l'un des arrêts dédiés et de lever le pouce. La liste des arrêts est disponible sur l'application et les sites internet de chaque intercommunalité. Ils sont repérables grâce à des panneaux installés au bord des routes. Le temps d'attente est très raisonnable : il ne dépasse pas plus de cinq minutes dans un cas sur deux et pas plus de dix minutes dans 90 % des cas. Aucune participation aux frais n'est demandée.



La liste des arrêts dédiés est disponible sur l'application.

Concernant le covoiturage, comme toutes les plates-formes de ce type, Mobicoop permet de proposer ou de rechercher un trajet. La différence avec les autres solutions se fait sur le prix : aucune commission n'est appliquée, les passagers payent une contribution proportionnée

et raisonnable. De son côté, le conducteur perçoit une indemnisation et baisse ainsi le coût de son trajet. Tout le monde est gagnant ! ■

Rendez-vous sur : [www.mobicoop.fr](http://www.mobicoop.fr)



### Parole d'élus

**Marc Viossat,**  
vice-président en charge de la transition énergétique  
et des mobilités alternatives

« Nous avons impulsé l'application Mobicoop en partenariat étroit avec les neuf intercommunalités du territoire. Pour le Département, il était important de proposer aux Haut-Alpins une solution de mobilité alternative à la voiture, qui est le principal mode de transport des habitants aujourd'hui. »

## URGENCES

# À CHAQUE SITUATION, *son numéro*

Les numéros d'urgence se sont multipliés ces dernières années et concernent des situations de plus en plus ciblées et des publics spécifiques : jeunes, femmes victimes de violences, personnes vulnérables, etc. Mieux vaut en connaître l'utilité puisque les composer peut sauver des vies.

En cas d'urgence ou de danger immédiat, depuis 1991, vous composez le 112. Mais ce numéro est loin d'être le seul à utiliser dans les cas nécessitant l'intervention de professionnels des secours ou de la santé. Les numéros d'urgence se sont multipliés depuis quelques années, en réponse à l'évolution des besoins des victimes. Ils sont tous gratuits et accessibles 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Les composer peut sauver des vies.

### 114

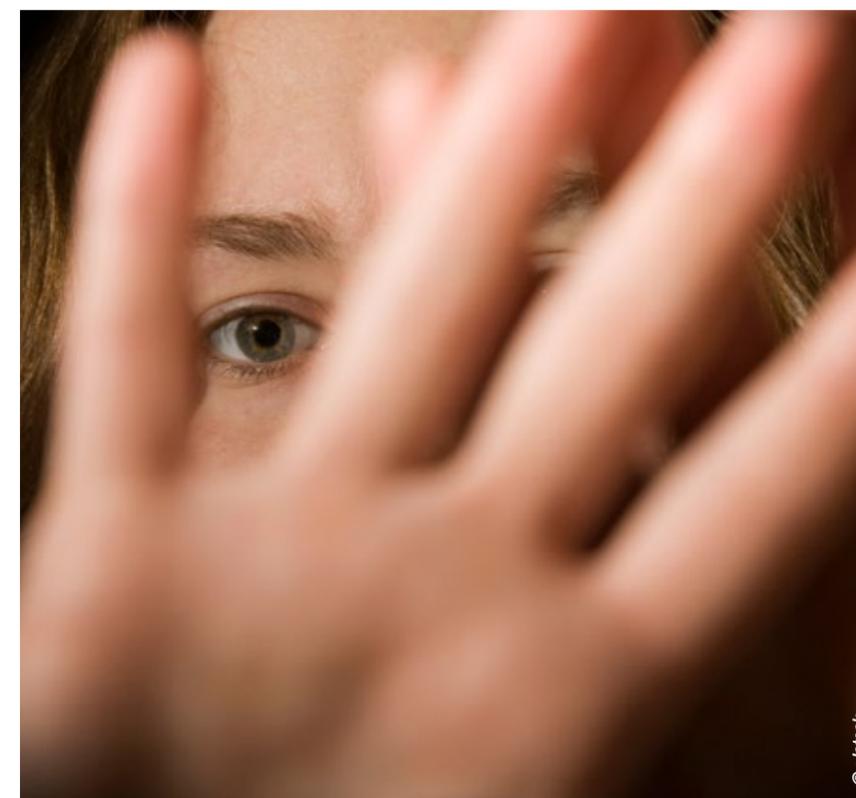
C'est un numéro également dédié aux appels d'urgence, mais celui-ci est spécialement conçu pour les personnes sourdes et malentendantes. Il est gratuit et accessible en permanence par visiophonie, tchat, SMS ou fax.

### 119

Allô enfance en danger : si vous êtes préoccupé par une situation vécue par un enfant et que vous estimez qu'il est en danger ou risque de l'être, vous devez composer ce numéro d'urgence national, anonyme et gratuit.

### 39 19

« Arrêtons les violences » : créé en 2007, ce numéro est celui de la plateforme d'écoute, d'information et



Le 3919 est le numéro d'alerte sur les violences faites aux femmes.

d'orientation des femmes victimes de violences. Elles peuvent l'appeler si elles sont confrontées à du chantage, des comportements humiliants à leur égard, des injures ou des coups.

### 39 77

Numéro national unique à contacter si vous êtes victime ou témoin de maltraitance contre une personne en situation de vulnérabilité, qu'elle soit âgée ou en situation de handicap. On estime qu'il y a maltraitance lorsqu'un geste, une parole, une action ou un défaut d'action, compromet ou porte atteinte à son développement, à ses droits, à ses besoins fondamentaux ou à sa santé et que cette atteinte intervient dans une relation de

confiance, de dépendance, de soin ou d'accompagnement.

### 30 18

Depuis avril 2020, ce numéro est dédié aux jeunes qui subissent un cyberharcèlement sur internet et les réseaux sociaux. Il est gratuit, confidentiel et anonyme.

### 31 14

En cas de détresse psychologique, les personnes peuvent échanger avec des professionnels de la psychiatrie et de la santé mentale en composant ce numéro destiné à la prévention du suicide, disponible depuis 2022. ■

LE CLÔT D'ORIOI

UNE RENAISSANCE économique

L'ancienne usine de ressorts, autrefois pilier industriel de Veynes, renaît aujourd'hui grâce à l'initiative de la communauté de communes Buëch-Dévoluy. Elle accueillera bientôt un pôle d'emploi dynamique, destiné à revitaliser le territoire.

Le Clôt d'Oriol était autrefois une usine renommée, spécialisée dans la production de ressorts, fleuron industriel de la commune de Veynes et des alentours jusqu'à sa fermeture, dans les années 2010. Ses locaux ont été mis en vente en 2014, sans trouver preneur. N'acceptant pas cette friche industrielle à l'abandon, la communauté de communes Buëch-Dévoluy (CCBD) en a acquis une grande partie pour entreprendre un projet ambitieux, visant à transformer cet espace en pôle économique diversifié. Avec cette initiative, Veynes s'inscrit dans une dynamique de renouveau économique, démontrant que le passé industriel peut devenir un atout pour l'avenir. L'ancienne usine a été divisée en lots afin d'accueillir toute une palette d'activités : artisan de la métallerie, centre d'escalade, entreprise du BTP... Les nouveaux propriétaires ne tarderont pas à investir leurs espaces respectifs, apportant avec eux une nouvelle dynamique à Veynes. Selon Bernadette Saudemont, vice-présidente de la communauté de communes et vice-présidente du Département, « c'est une véritable réussite pour la CCBD et son président, Michel Ricou-Charles, qui sont parvenus à valoriser une friche industrielle en un nouveau pôle d'emploi ».



Un projet porteur d'une dynamique économique nouvelle.

LA ROCHE-DES-ARNAUDS

UN AN DE FESTIVITÉS pour 1 000 ans d'histoire



© : Jean-François Contoz

Le feu d'artifice tiré en octobre sera l'un des temps forts de ces célébrations.

Cette année, le village de La Roche-des-Arnauds célèbre mille ans d'histoire et de patrimoine. Pour marquer cet anniversaire, il organise une série d'événements tout au long de l'année.

La Roche-des-Arnauds organise des festivités tout au long de l'année 2024. Autant d'événements qui lui donneront l'occasion de rendre un hommage vibrant à ses mille ans d'histoire. Il faut en effet remonter à 1024 pour voir les seigneurs de Flotte s'installer dans le château qui domine le village. Juchés sur un éperon rocheux, les vestiges de cette forteresse sont aujourd'hui encore le symbole de la commune, qui arbore fièrement son fanion. Le premier temps fort s'est déroulé début juillet avec les « guerriers du lendemain », qui ont investi la place de la mairie et ont reconstitué un camp médiéval.

Les célébrations se poursuivront le week-end des 21 et 22 septembre avec la troupe « Bal del Sabre », un groupe italien qui présentera une fascinante danse de sabres. En parallèle, des olympiades conviviales seront organisées, de 14 h à 19 h.

Pour illuminer les célébrations, un feu d'artifice, intitulé « Les 1 000 ans de La Roche-des-Arnauds en 1 000 secondes », sera tiré au-dessus de la route de Bastine, en octobre.

Plus d'informations sur le site de La Roche-des-Arnauds.



Jean-Marie Bernard, président du Département des Hautes-Alpes



Bernadette Saudemont, vice-présidente du Département, en charge de la culture, des affaires régionales et européennes et de la vie associative

Vos élus

TEAM BASKET ASSOCIATION

40 ANS DE PASSION et d'excellence à Superdévoluy

En 2024, Team Basket Association fête ses 40 ans d'existence à Superdévoluy, marquant quatre décennies de succès et de formation de jeunes talents grâce à des camps de basket légendaires, souvent entraînés par de grands champions français.

Depuis quarante ans, Team Basket Association (TBA) fait vibrer les amateurs de basket-ball à Superdévoluy. Les camps rencontrent chaque année un succès hors norme. « L'an dernier, nous avons ouvert les inscriptions en fin de journée. Les serveurs informatiques n'ont pas tenu le choc. Cette année, du coup, nous avons ouvert les inscriptions à minuit. Une heure plus tard, nous comptons déjà 200 inscrits pour cet été », se réjouit Jean-Michel Sénégal, président et fondateur de l'association.

Les raisons de ce succès : l'expérience acquise au cours des quatre décennies et le niveau des entraîneurs. Les plus grands joueurs français y ont contribué, comme Hervé Dubuisson (254 sélections en équipe de France), Jacques Cachemire

(248 sélections), Boris Diaw (247 sélections), Éric Beugnot (212 sélections) ou Jean-Michel Sénégal lui-même (210 sélections).

Depuis sa création, en 1984, année des Jeux olympiques de Los Angeles, auxquels Jean-Michel Sénégal a participé, près de 40 000 jeunes de 6 à 17 ans s'y sont entraînés comme de véritables professionnels. La renommée des stages dépasse largement les frontières alpines, faisant de Team Basket Association une référence dans le monde du basket.

Plus d'informations sur les stages : <https://www.camps-basket.com/tba/> Tél. 07 83 43 38 72 ou par e-mail : [tba@camps-basket.com](mailto:tba@camps-basket.com)



© : TBA

Près de 40 000 jeunes se sont déjà entraînés sur les terrains de la TBA.

LE DÉVOLUY

UNE NOUVELLE bande cyclable



© : Jean-Luc Armand

La première partie de la bande cyclable s'étend sur 3,5 kilomètres.

Les Hautes-Alpes, destination privilégiée des amateurs de la petite reine, poursuivent leurs efforts pour offrir aux cyclotouristes des infrastructures adaptées et sécurisées. C'est dans cette optique qu'a été lancé le projet de création d'une bande cyclable aux abords du tunnel de Potrachon, dans le Dévoluy. Ce projet s'inscrit dans la volonté du Département de répondre aux besoins

grandissants des cyclotouristes, en leur proposant des infrastructures de qualité et des parcours adaptés à tous les niveaux, tout en renforçant l'attractivité de la région. La première phase des travaux, réalisée en 2023 et d'un montant de 600 000 euros, a permis de créer un tronçon de 3,5 kilomètres entre l'intersection du Boutariq, à Montmaur, et le tunnel de Potrachon.

La deuxième phase des travaux aboutira cette année à la création d'une bande cyclable entre le pont de La Cluse et le col du Festre, pour un coût de 400 000 euros. Grâce à ces aménagements, le col du Festre intégrera les itinéraires cyclotouristes, permettant ainsi aux cyclistes de découvrir de nouveaux panoramas.

SAISON CULTURELLE 2024

## UN ÉTÉ DE SPECTACLES *et de patrimoine*



*Cet été, vous passerez de l'ambiance rumba de Radio Calavon, au château de Montmaur, à l'atmosphère mystérieuse de l'exposition Nuit, au Musée muséum départemental.*

**Avec l'arrivée de l'été, les Hautes-Alpes se transforment en un véritable carrefour culturel, offrant une myriade d'événements et d'activités pour tous les publics, qui se déroulent dans les sites emblématiques du département. Petit tour d'horizon des principaux temps forts de cette édition...**

Dès le mois de juillet, les Hautes-Alpes sont le théâtre de multiples événements artistiques, expositions, festivals, lectures, etc., qui investissent les plus beaux sites du département, valorisant ainsi le patrimoine local, de jour comme de nuit.

La bibliothèque départementale, en première ligne dans la mise en place et le soutien aux manifestations, favorise l'accès à la lecture pour tous. Jusqu'au 21 juillet, elle organise la 9<sup>e</sup> édition du

festival « Partir en livre », qui aura lieu dans plusieurs communes haut-alpines, parmi lesquelles Saint-Bonnet-en-Champsaur, Chabottes, Ancelle ou Saint-Firmin. Consacré à la littérature jeunesse, il propose des ateliers animés par des illustrateurs, des spectacles et des activités en partenariat avec le Parc national des Écrins.

Le Musée muséum départemental accueille l'exposition « Nuit », qui explore la fascination de l'Homme pour la nuit, synonyme de mystère.

Véritable invitation au voyage à travers les Hautes-Alpes, mais aussi la Nouvelle-Zélande ou encore l'Afrique, cette ambitieuse exposition immersive a été conçue par le Muséum national d'histoire naturelle de Paris et a été adaptée pour le Musée muséum départemental. Elle est gratuite, accessible aux familles, et est à découvrir jusqu'au printemps 2025. Un carnet d'exploration pour les enfants est disponible sur demande à l'accueil du musée.

Du 18 juillet au 20 août, les « Transats littéraires » invitent les amateurs de belles lettres à des rencontres en plein air avec des conteurs et artistes locaux sur la terrasse de la médiathèque de Savines-le-Lac, avec une vue imprenable sur le lac.



Autre temps fort, le 31 août, dans le parc du château de Tallard, avec une journée dédiée aux cultures, musiques et danses populaires à travers des ateliers de découverte des instruments, des conférences et des sessions d'initiation aux danses traditionnelles.

### Un été au château de Montmaur

Comme chaque été, le château de Montmaur s'anime à nouveau, pour le plus grand plaisir des spectateurs et visiteurs, jusqu'aux 31 août, avec une réouverture à l'occasion des Journées du patrimoine, en septembre. Ce lieu emblématique a concocté cette année encore une programmation

estivale mêlant musique, arts et patrimoine, promettant une saison riche en découvertes et en divertissements pour tous les publics. Les concerts, toujours axés sur les musiques du monde, viendront rythmer l'été avec une ouverture vers le jazz pour la deuxième année consécutive.

Les mercredis seront dédiés aux familles, avec des ateliers de pratique artistique intergénérationnelle. En fin de journée, place à des spectacles variés, incluant cirque, théâtre, musique et des spectacles pour les tout-petits. L'escape game « Sur les pas de Balthazar » revient également pour permettre aux familles de découvrir le château de manière ludique.

À voir tout l'été, l'exposition intitulée « Le lac », présentée par Antoine Picard, met en lumière le lac de

Salagou, dans l'Hérault, et établit un parallèle avec le lac de Serre-Ponçon, à travers des textes et des photos d'archives.

Autre nouveauté de cette année, dans un salon d'écoute interactif, les visiteurs pourront écouter des histoires et choisir leur propre aventure, à la manière de ces livres dont vous êtes le héros.

### Lectures d'exode aux Archives départementales

Les Archives départementales offrent, quant à elles, un accès privilégié au patrimoine historique des Hautes-Alpes. Cette année, elles participent à une exposition originale mise en place par le chercheur Philippe Massé. Elle aborde l'émigration des habitants du hameau de Dormillouse, dans la vallée de Freissinières. L'exposition, « L'exode en Algérie, les derniers Vaudois des Alpes françaises », soutenue par des documents d'archives administratives et de propagande, se tiendra du 2 juillet au 31 août, à la médiathèque de Briançon.

Dans ce cadre, une lecture théâtralisée (mise en voix par La Mobile Compagnie) des témoignages des habitants exilés et de leurs familles restées dans les Hautes-Alpes est prévue le 2 août à 18 h.

Les Journées européennes du patrimoine, les 21 et 22 septembre, marqueront le dernier temps fort de la saison, avec l'événement attendu de la réouverture des Archives départementales. L'occasion de découvrir le bâtiment flambant neuf, avant l'accueil du public cet automne. ■

## Ancelle

### Le bâtiment de la Poste réhabilité en cabinet paramédical

La population permanente d'Ancelle augmente. Le maintien des services de proximité et la présence de professionnels médicaux et paramédicaux sont une nécessité pour les résidents permanents et les nombreux touristes. C'est pourquoi la commune a rénové l'ancien bâtiment de la Poste pour y aménager un cabinet médical. Il était une véritable « passoire thermique » (menuiseries en simple vitrage, pas d'isolation de la toiture) avec une chaudière au fuel à la consommation très élevée. Sur la base d'une étude énergétique réalisée dans le cadre du dispositif Actee de l'Ademe, des menuiseries extérieures en aluminium laqué avec vitrages isolants ont été posées, ainsi que des volets roulants. Une pompe à chaleur récupère les calories ambiantes dans l'air pour les restituer sous forme de chauffage dans le bâtiment.



Budget : 28 000 € HT pour les études (coût de l'opération : 839 900 € HT)  
Subvention du Département : 28 000 €

## La Roche-des-Arnauds

### Achat d'un véhicule électrique

La commune a remplacé son ancien véhicule des services techniques en service depuis 14 ans et avec plus de 170 000 kilomètres au compteur, par un véhicule utilitaire électrique neuf, plus économe et respectueux de l'environnement.

Budget : 31 221 € HT  
Subvention du Département : 15 660 €

## Laragne-Montéglin

### Restauration de l'église Saint-Martin et mise en sauvegarde de son vitrail

La commune de Laragne-Montéglin a réalisé des travaux de restauration de la façade occidentale de l'église Saint-Martin. Cet édifice, élément important du patrimoine de la ville, présentait des signes de dégradations : décolllements des enduits, traces de rouille sur les pierres taillées, forte corrosion sur les métaux et les scellements métalliques du vitrage armé. Les vitres armées étaient cassées et les mousses colonisaient les espaces entre les vitres et le vitrail. Les travaux ont permis de restaurer la façade extérieure de l'église, mais aussi les peintures intérieures de son chevet. Son vitrail occidental est désormais sauvegardé, tout comme les pierres taillées et les enduits extérieurs de l'élévation ouest.



Budget : 132 355 € HT  
Subvention du Département : 30 000 €

## Réotier

### Un bâtiment rénové pour accueillir un musée de la vigne

La commune a restauré l'atelier municipal de distillation, qui abrite un alambic plus que centenaire, et l'a agrandi pour y installer le musée de la vigne. Un système de vitrages et de rideaux permet aux visiteurs d'admirer le patrimoine viticole de la commune. Le projet prévoyait en complément la mise en valeur de la place du village, la rénovation des sanitaires publics et la création d'un abri pour les nombreux cyclistes de passage qui empruntent la route départementale.



Budget : 206 250 € HT  
Subvention du Département : 39 187 €

## Gap

### Mise en accessibilité du tennis couvert

La gestion du tennis couvert est confiée au Comité départemental de tennis des Hautes-Alpes. La ville de Gap, propriétaire de cette installation sportive, souhaitait l'aménager pour la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), pratiquants et spectateurs, et ainsi permettre le développement de la pratique du tennis handisport. La démolition d'une partie de la tribune a permis d'installer une rampe d'accès PMR. Les portes intérieures et extérieures ont été remplacées et élargies, les sanitaires mis aux normes PMR.



Budget : 34 953 € HT  
Subvention du Département : 17 477 €

## Espinasses

### Aménagement des espaces publics du centre-bourg et vieux village

La commune a engagé la rénovation d'une partie de ses rues et ruelles du centre-bourg et du vieux village. Elle a profité de ces travaux pour reprendre l'ensemble des réseaux existants. La communauté de communes de Serre-Ponçon-Val d'Avance lui a apporté son appui pour mettre en œuvre ce projet complexe. Les revêtements de surface étaient endommagés par les interventions fréquentes de réparation sur les réseaux souterrains, les opérations de viabilité hivernale et la circulation des véhicules. Le réseau d'eau potable, vétuste, faisait l'objet de nombreuses fuites et des branchements en plomb devaient être remplacés. Le réseau d'assainissement, également dégradé, recueillait la plupart des descentes d'eaux pluviales des toitures du secteur, générant un apport important d'eaux claires vers la station d'épuration en périodes de précipitations.

Budget : 161 634 € HT  
Subvention du Département : 48 490 €

## Groupe de la majorité départementale

L'été 2024 s'annonce particulièrement riche en événements sportifs et culturels dans les Hautes-Alpes, offrant une diversité d'activités qui ravira tant les résidents que les visiteurs. Notre territoire aux paysages époustouflants est le théâtre de rencontres où se conjuguent nature, culture et passion sportive. En matière de sport, les Hautes-Alpes continuent de briller. Cet été, le mythique Tour de France traversera une nouvelle fois nos routes sinueuses et cols vertigineux, avec un passage spectaculaire par la vallée de Serre Chevalier et pour la première fois, une arrivée à Superdévoluy, qui promet des moments d'intense émotion pour les amateurs de cyclisme.

La 35<sup>e</sup> édition du Mondial de l'Escalade à Briançon sera plus belle que jamais avec un mur entièrement finalisé qui verra le retour de toutes les compétitions. En guise de nouveauté, une double coupe du monde avec celle de la vitesse en plus de la traditionnelle difficulté ! L'occasion de fêter l'escalade et plus largement, la montagne, avec les meilleurs grimpeurs de la planète.

Puy-Saint-Vincent accueillera la coupe de France de VTT dans le cadre idyllique du bike park de la station. Sans oublier l'Embrunman, mythique et terrible triathlon des Hautes-Alpes, réputé pour être l'un des plus difficiles au monde, qui fêtera son 40<sup>e</sup> anniversaire.

Côté culture, la saison estivale sera également marquée par des rendez-vous incontournables. Le Château de Montmaur proposera des concerts de musiques du monde et de jazz tous les vendredis soir, des ateliers de pratiques artistiques et des spectacles pour les enfants dans le cadre de l'été des familles. Ces événements dynamisent notre département et attirent des visiteurs de toute la France et d'ailleurs, renforçant ainsi notre rayonnement et notre attractivité. Ils reflètent la richesse et la diversité des Hautes-Alpes, qui conjuguent traditions et modernité avec un enthousiasme sans égal.

Arnaud Murgia et Lionel Para,  
co-présidents

## Groupe « Propositions pour les Hautes-Alpes »

La saison touristique hivernale s'est achevée et les premiers échos montrent une tendance d'activité encourageante pour l'activité de nos stations de ski. La saison d'été qui commence sera riche en événements : la 111<sup>e</sup> édition du Tour de France en juillet passera une nouvelle fois dans notre département et puis évidemment les JO à Paris auront lieu en juillet et en août. Nous souhaitons à nos sportifs français d'obtenir de nombreuses médailles.

Ces Jeux olympiques sont également l'occasion de mettre en valeur les associations sportives de notre territoire. À travers l'appel à projet Terre de jeux 2024, des manifestations sportives auront lieu dans le département grâce au dynamisme de notre tissu associatif. Nous nous réjouissons de toutes ces associations sportives, de ses nombreux licenciés et bénévoles qui se rassemblent pour faire vivre leur passion sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, les assises de l'eau se sont achevées un peu plus d'un an après la venue symbolique du président de la République à Savines-le-Lac. Plusieurs propositions ont été faites : il faut notamment réaffirmer la nécessité d'une péréquation fiscale au niveau régional entre le Nord et le Sud pour financer l'aménagement et l'entretien des cours d'eau.

Si nous pouvons nous réjouir de la méthode de concertation opérée par ces assises avec les acteurs locaux, la balle est maintenant dans le camp du gouvernement qui doit désormais mettre en application ces préceptes pour que ces assises ne soient pas un coup d'épée dans l'eau.

Enfin souhaitons à notre beau lac de Serre-Ponçon, notre joyau départemental, un haut niveau d'eau pour qu'il fasse briller nos Hautes-Alpes.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un bel été !

Anne Truphème et Rémi Roux,  
co-présidents



# 60 000 !

Vous êtes 60 000 à avoir assisté au meeting aérien sur l'aérodrome départemental de Gap-Tallard les 25 et 26 mai. Cette manifestation organisée par le Département et l'association Agatha est désormais l'une des plus importantes en France.



© Département des Hautes-Alpes - Juin 2024 - P.S. - Service communication - Photographie de Jean-Marie

ON EST LÀ



**Hautes-Alpes**  
le département